



Accompagner l'enfant victime de violence sexuelle et ses proches à travers la trajectoire sociojudiciaire

Présentation des faits saillants de l'analyse des besoins

Pourquoi déployer un tel projet dans le milieu sociojudiciaire?

Marie-Vincent contribue à bâtir un monde sans violence et participe au développement d'une communauté protégeante afin d'assurer le développement optimal de tous les jeunes, incluant les victimes de violence sexuelle, ainsi que les enfants présentant des comportements sexuels problématiques.

Depuis quelques années, nous développons une offre de services pour les actrices et acteurs du secteur sociojudiciaire. En ce sens, les professionnel-le-s intervenant auprès des enfants et de leurs proches (parents, tuteurs, etc.) souhaitent être mieux outillé-e-s pour intervenir adéquatement face à une jeune victime de violence sexuelle et être formé-e-s pour les accompagner à travers la trajectoire sociojudiciaire, afin qu'elles et ils comprennent mieux les mécanismes et enjeux qui y sont liés.

Ce projet vise à :

- Mieux accompagner l'enfant victime, ses proches et les professionnel-le-s;
- Favoriser la reprise de pouvoir de l'enfant sur sa vie à court, moyen et long termes tout en diminuant les risques de victimisation secondaire.

Afin de mener à bien cette analyse des besoins, nous avons recensé 18 ouvrages scientifiques comprenant des articles de périodique, des chapitres de livres, des rapports et des essais rédigés entre 2012 et 2023.

De plus, nous avons conduit des entrevues individuelles dans 6 régions du Québec, auprès de 15 professionnel-le-s œuvrant dans des secteurs variés de la trajectoire sociojudiciaire. De plus, 1 parent a également participé à une entrevue individuelle.

16 personnes rencontrées

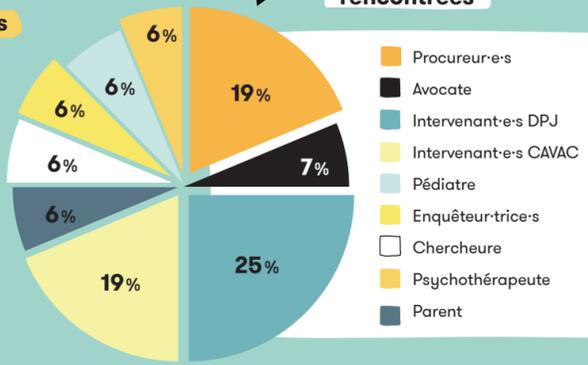
3 procureur-e-s 1 psychothérapeute
 4 intervenant-e-s DPJ 1 chercheur
 3 intervenant-e-s CAVAC 1 avocate
 1 policière 1 pédiatre 1 parent

Faits saillants de l'analyse des besoins et de la recension de la littérature

Cette analyse avait pour objectif de :

- Identifier les meilleures pratiques d'accompagnement et d'intervention auprès des enfants victimes de violence sexuelle et de leurs proches par les professionnel-le-s du secteur sociojudiciaire;
- Aller à la rencontre des professionnel-le-s du secteur sociojudiciaire pour connaître leurs enjeux actuels et leurs besoins en matière d'accompagnement et d'intervention auprès des enfants victimes de violence sexuelle et de leurs proches;
- Identifier les éléments clés devant se retrouver dans des ressources et des outils adaptés aux besoins des enfants victimes de violence sexuelle, de leurs proches et des professionnel-le-s du secteur sociojudiciaire.

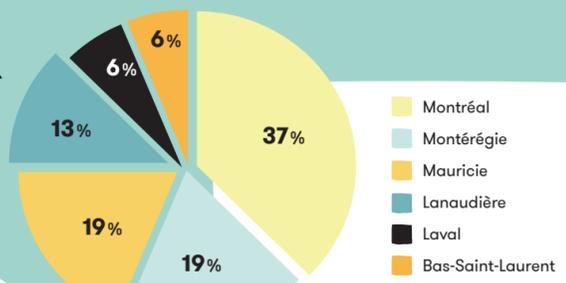
Personnes rencontrées



Entrevues individuelles

3 en Montérégie 1 à Laval
 6 à Montréal 1 au Bas-Saint-Laurent
 3 en Mauricie 2 à Lanaudière

Régions rejointes



Quelques faits saillants

Dès le moment où l'enfant fait son dévoilement, le risque d'une victimisation secondaire est présent à chaque étape de la trajectoire.

L'enfant victime de violence sexuelle a besoin d'être informé-e sur ses droits, sur le processus judiciaire et ses étapes ainsi que sur les rôles des professionnel-le-s rencontré-e-s.

L'anticipation face au témoignage génère souvent une plus grande détresse chez l'enfant que le témoignage en soi. C'est pourquoi il est important d'explorer les craintes de l'enfant afin d'être en mesure d'y répondre.

Les proches jouent un rôle crucial dans le rétablissement de l'enfant victime. Il faut s'assurer de leur offrir soutien et accompagnement tout au long de la trajectoire sociojudiciaire.

L'enfant victime est amené-e à répéter son histoire à plusieurs reprises à travers la trajectoire sociojudiciaire, ce qui peut générer plusieurs conséquences négatives.

La préparation au témoignage réduit grandement les conséquences négatives associées au témoignage, en plus d'outiller l'enfant adéquatement.

Il n'existe que peu d'outils concrets pour accompagner l'enfant victime de violence sexuelle et ses proches à travers la trajectoire sociojudiciaire.

L'enfant victime peut vivre beaucoup d'ambivalence face à son agresseur ou face à la situation de violence sexuelle. Il faut prendre le temps de bien comprendre son vécu afin de mieux l'accompagner.

Face au dévoilement de la situation de violence sexuelle, il est essentiel de dire à l'enfant qu'elle ou il est cru-e et a bien fait de parler. Il faut l'amener à se désresponsabiliser de la situation, peu importe l'issue du procès.

Les besoins chez les enfants victimes sont similaires à ceux de leurs proches (information, soutien, être entendu-e-s et respecté-e-s).

Il est essentiel que les actrices et acteurs du secteur sociojudiciaire travaillent en concertation. Le travail de concertation vient renforcer les mécanismes d'échanges en place et offre un accès facilité aux ressources pour l'enfant victime et ses proches.

Enjeux soulevés

- Le **fardeau de la preuve** repose souvent juste sur le témoignage de l'enfant dans les situations de violence sexuelle.
- L'**attitude et les comportements des actrices et acteurs du secteur sociojudiciaire** impliqué-e-s dans la trajectoire de l'enfant victime peuvent contribuer à ce que l'enfant se sente incompris-e, malmené-e et responsable de sa victimisation.
- Le processus judiciaire comporte d'énormes **délais**; l'enfant et ses proches peuvent attendre de longues périodes.
- Témoigner plus d'une fois** génère plusieurs impacts négatifs chez les enfants (anxiété, détresse psychologique, problèmes de comportement, traumatismes supplémentaires).
- La **mémoire** des enfants est mise à l'épreuve tout au long de la trajectoire sociojudiciaire.
- Les enfants sont très **suggestibles** et vont rarement indiquer qu'elles ou ils ne connaissent pas une information.
- Puisqu'il y a beaucoup de professionnel-le-s impliqué-e-s dans le processus, il y a parfois une **incompréhension du rôle** de chacun-e et la communication n'est pas toujours aussi fluide et efficace que souhaité.

Besoins recensés

→ Ressources à développer

- Favorisant la communication proches-enfants;
- Favorisant la communication professionnel-le-s-enfants;
- Favorisant la communication professionnel-le-s-proches;
- Favorisant le droit d'être informé-e;
- Favorisant l'accompagnement de l'enfant victime et de ses proches à travers la trajectoire sociojudiciaire;
- Qui s'adaptent selon le vécu de l'enfant victime et de ses proches;
- Qui sont facilement utilisables, concrètes;
- Que les professionnel-le-s soient formé-e-s quant aux meilleures pratiques pour accompagner l'enfant victime et ses proches à travers la trajectoire sociojudiciaire.

→ Approches à privilégier

- Adaptées au vécu de l'enfant victime et de ses proches;
- Concertées, qui favorisent le travail de collaboration et de complémentarité entre les partenaires;
- Sensibles aux traumatismes, afin d'adopter des pratiques évitant la victimisation secondaire.



Pour toute demande d'information concernant le projet : formation@marie-vincent.org

4100, rue Molson, 3^e étage
Montréal (Québec) H1Y 3N1

Montréal : 514 285-0505

265, boul. D'Anjou, bureau 201
Châteauguay (Québec) J6J 5J9

Montréal : 514 285-0505

Montréal : 514 285-0505

marie-vincent.org



Avec la participation financière de :

